

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 124 (2011)

Artikel: Sur les rives du Rhône vers 4000 av. J.-C. : la vie des communautés néolithiques dans la région sédunoise
Autor: Besse, Marie / Piguet, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR LES RIVES DU RHÔNE VERS 4000 AV. J.-C. : LA VIE DES COMMUNAUTÉS NÉOLITHIQUES DANS LA RÉGION SÉDUNOISE

Marie BESSE et Martine PIGUET

LE SITE DU PETIT-CHASSEUR AU NÉOLITHIQUE MOYEN : UNE SÉQUENCE DE RÉFÉRENCE

La définition du Néolithique moyen du Valais repose sur l'analyse de plusieurs gisements archéologiques –tant des habitats que des nécropoles– dont la très grande majorité se localise dans la région de Sion. Le déséquilibre observé dans la distribution spatiale de cette documentation à l'échelle du Valais s'explique par le développement de travaux de génie civil précisément focalisé dans la région sédunoise. La découverte du site du Petit-Chasseur, il y a maintenant cinquante ans, n'échappe pas à ce constat.

Les coupes de terrain relevées sur les chantiers I, II, et IV et leurs analyses sédimentologiques (MOULIN ce volume) permettent de corrélérer les différentes unités sédimentaires de chacun des chantiers sans trop de difficulté, au regard de la relative simplicité des couches de sédiments, dont la diversité permet un isolement aisément. Notons cependant que la corrélation stratigraphique avec le chantier I est encore peu claire pour l'ensemble du Cortaillod type Petit-Chasseur. La stratigraphie est en général peu perturbée, elle se lit donc sans difficulté (ill. 57, 58, 69) (voir chapitre Stratigraphie, PIGUET ce volume). Cette situation est par ailleurs relativement rare au sein des sites néolithiques valaisans. La séquence sédimentaire du site du Petit-Chasseur lui confère ainsi le rôle de référence chronologique et culturelle pour la région de la haute vallée du Rhône.

Les occupations du Néolithique moyen sur le site du Petit-Chasseur peuvent être distinguées en trois phases principales. La phase ancienne, datée autour de 4500 av. J.-C., est essentiellement centrée sur le chantier IV avec une couche malheureusement très érodée laissant entrevoir une occupation de type habitat, sans qu'il soit possible de restituer le plan d'un bâtiment (ill. 69 et 70). Cette occupation est corrélée aux rares structures reconnues au Petit-Chasseur II, quelques amas de blocs, au Petit-Chasseur I, un foyer et au Petit-Chasseur III (fig. 1). Sur le chantier IV, cette phase est surmontée par une occupation très diffuse représentée par la couche 7b à laquelle sont associées deux structures. La phase intermédiaire a livré l'habitat le plus complet. Elle est constituée des couches 11a-11e du Petit-Chasseur I, de la couche 14 du Petit-Chasseur II et de la couche 7 du Petit-Chasseur IV, situées en chronologie absolue entre 4000 et 3800 av. J.-C. De plus, quelques traces d'habitat sur le chantier V peuvent être corrélées à cet ensemble (fig. 2). La phase récente, visible sur les chantiers I (couche 9), II (couche 13) et IV (couche 6), se situe vers 3800-3600 av. J.-C. Elle comprend au moins deux unités d'habitation, l'une située au Petit-Chasseur I, l'autre au Petit-Chasseur II, sans que l'on ne puisse mettre en évidence un plan de bâtiment. A l'ouest de la fouille, sur le chantier IV, un grand muret éboulé prolongé par une palissade de dalles consolide une terrasse, peut-être de mise en culture (ill. 59). Il semble marquer la limite occidentale de l'habitat. En direction de l'est, des traces d'habitat reconnues au Petit-Chasseur V ainsi que des constructions en pierres sèches assimilées à des cairns, visibles à l'est du chantier III, sont corrélées à cette phase récente (fig. 3).

Il est alors possible, en corrélation avec l'analyse des données archéologiques et des dates radiocarbone, de réaffirmer l'évolution chrono-culturelle du Néolithique moyen du Valais en trois phases : le Néolithique moyen I, calé entre 4700 et 4000 av. J.-C. et le Néolithique

moyen II, lui-même divisé en deux étapes, le Cortaillod type Petit-Chasseur, positionné entre 4000 et 3800 av. J.-C., et le Cortaillod type Saint-Léonard, qui se situe entre 3800 et 3100 av. J.-C., avec un essor entre 3700 et 3400 av. J.-C. Cependant, le début et la fin du Néolithique moyen II demandent à être discutés. En effet, à l'instar de quatre dates C14 sur treize retenues comme fiables, le Cortaillod type Petit-Chasseur pourrait déjà commencer vers 4200 av. J.-C. et il est à ce jour difficile de trancher entre un début aux alentours de 4200 ou de 4000 av. J.-C. (voir chapitre Chronologie fig. 4, PIGUET ce volume). L'hypothèse d'une datation large n'est cependant pas privilégiée puisque ces dates provenant du site du Petit-Chasseur sont issues d'une même zone et indiquent une légère antériorité de deux structures par rapport à l'occupation principale du Cortaillod type Petit-Chasseur. Une difficulté existe également pour fixer la fin du Cortaillod type Saint-Léonard. S'il est vrai qu'une majorité des dates s'arrête vers 3300 av. J.-C., il est intéressant de relever que six dates C14 sur quinze retenues comme fiables montrent une occupation au-delà de 3300 av. J.-C., et que cette situation est observable non seulement sur le diagramme cumulatif à 2 sigma, mais également sur celui à 1 sigma (voir chapitre Chronologie fig. 4, PIGUET ce volume). Ceci nous a ainsi amenées à proposer la fin du Néolithique moyen II vers 3100 av. J.-C., avec un essor du groupe de Saint-Léonard entre 3700 et 3400 av. J.-C., alors que son apparition est perceptible dès 3800 av. J.-C.

Les deux occupations du Néolithique moyen II du site du Petit-Chasseur sont attribuées l'une au Cortaillod type Petit-Chasseur, l'autre au Cortaillod type Saint-Léonard. Nous devons néanmoins apporter quelques précisions et nuances à cette distribution. En effet, nous attribuons d'une part l'occupation principale, constituée des couches 11a-11e du Petit-Chasseur I, de la couche 14 du Petit-Chasseur II et de la couche 7 du Petit-Chasseur IV et qui se situe en chronologie absolue entre 4000 et 3800 av. J.-C. au Cortaillod type Petit-Chasseur. D'autre part, nous assignons l'occupation plus récente, visible sur les chantiers I (couche 9), II (couche 13) et IV (couche 6) qui se situe vers 3800-3600 av. J.-C. au Cortaillod type Saint-Léonard. Ces deux niveaux d'occupation successifs sont proches dans le temps, ce qui est par ailleurs appuyé par plusieurs observations. La céramique compte un fonds commun aux deux niveaux, et il est également difficile de mettre en évidence une différence de fréquences relatives de certaines formes à l'instar du corpus relativement faible. Néanmoins, certains éléments sont spécifiques à une seule phase, comme les jarres en forme de tonneau, les anses et l'absence de décor, lesquels semblent dès lors caractériser le Cortaillod type Petit-Chasseur. Le décor de fines cannelures, les assiettes à ressaut et bourrelet interne ainsi que les mamelons allongés verticalement ou horizontalement situés sous le bord des jarres, traduisent quant à eux une distinction relativement nette du Cortaillod type Saint-Léonard par rapport à la phase précédente (voir chapitre Céramique, PIGUET ce volume). Même si pour l'instant le manque de sites est problématique pour valider l'existence du Cortaillod type Petit-Chasseur, il convient de nommer ces ensembles situés entre 4000 et 3800 av. J.-C. qui se démarquent du Chasséen et du Cortaillod du Plateau suisse. Ce groupe peut correspondre à une phase de transition sans décor qui prend place après les influences chasséennes ressenties en Valais entre 4200 et 4000 av. J.-C. et précède la phase décorée de Saint-Léonard perceptible dès 3800 av. J.-C. Le Néolithique moyen du Valais semble suivre la même tendance que les groupes de la vallée du Rhône à cette période, à savoir la régionalisation des faciès culturels dérivés du Chasséen (BEECHING *et al.* 1995).

L'industrie lithique témoigne à la fois d'une grande similarité tant technologique que typologique entre les deux occupations, mais également de différences. Le débitage lamellaire se fait toujours par pression, quel que soit le niveau d'habitat, et les influences du sud de la France, notamment en provenance du Chasséen provençal, sont d'un point de vue typologique moins marquées pendant l'occupation la plus récente (HONEGGER ce volume). De plus, la provenance des matières premières siliceuses – lesquelles ne sont qu'un appoint à l'utilisation du cristal de roche très majoritaire – témoigne d'un réseau d'approvisionnement nettement plus réduit (AFFOLTER ce volume).

D'autres éléments étayent l'idée selon laquelle les deux occupations ne sont pas très éloignées dans le temps. D'une part, on constate la réutilisation de plusieurs structures de la couche 14 du Petit-Chasseur II par les habitants de la couche 13. La tombe Chamblandes P23 de la couche 13 du Petit-Chasseur II est déposée dans la dépression laissée par la fosse 20 de la couche 14. De la même manière, au Petit-Chasseur IV, la mise en place de la couche 6 semble relativement rapide après la couche 7 car la structure S59 de la couche 6 s'aligne dans le même axe que la maison de la couche 7 sous-jacente (voir chapitre Structures,

PIGUET ce volume). De plus, la distinction entre les couches 6 et 7 est plus difficile à percevoir dans le sud du site archéologique. D'autre part, on identifie un traitement similaire pour les fracturations sur des crânes issus tant de la couche 13 que de la couche 14 du Petit-Chasseur II (CHIQUET ce volume).

UN HAMEAU À L'ARCHITECTURE DISPARATE

L'analyse des données archéologiques des niveaux du Néolithique moyen II a permis d'identifier un hameau composé d'au moins trois bâtiments d'habitation et d'une construction liée au parage du bétail, hameau centré sur les chantiers II et IV. Distants d'environ 6 m, les trois bâtiments parallèles semblent cependant de conception très différente, autant dans leurs dimensions que dans leur structure architecturale. Toutefois, au-delà de ces différences notables, ces trois maisons montrent à chaque fois des murs de pignon sud sans aucune trace de paroi – où était peut-être pratiquée une entrée – alors que les murs longitudinaux sont tous marqués par des aménagements. Ce hameau est complété par une quatrième construction, perpendiculaire aux trois autres et de dimensions réduites, dont le plan est formé par deux fossés. La rareté des structures domestiques et du matériel associés à cette construction ainsi que l'étude micromorphologique concordent à supposer une utilisation de cet espace pour le parage du bétail. L'absence de structures de maintien – type trous de poteau – pourrait s'expliquer par une structure en enclos ne nécessitant pas de couverture.

La diversité architecturale observée sur le site du Petit-Chasseur, tant des plans des bâtiments que de leurs types de construction, ne surprend pas au regard des connaissances sur l'architecture au Néolithique moyen II dans les régions environnantes (voir chapitre Structures, PIGUET ce volume). En effet, les dernières décennies n'ont pas échappé à l'avancement remarquable des connaissances sur l'architecture néolithique en Europe. Outre les travaux sur les villages en milieu humide, dont l'ampleur du potentiel informatif est maintenant bien connue, des approches majeures, non seulement sur le module en plan des maisons mais également sur les types de construction, ont permis des avancées importantes dans les connaissances des habitats en milieu terrestre.

La diversité des maisons est importante au Néolithique moyen – diversité de forme, de grandeur, de type de construction (SÉNÉPART et BEECHING 2009) – elle s'oppose à la relative uniformité du bâti en milieu humide. Les découvertes de ces dernières années viennent appuyer cet état de fait, comme l'attestent les maisons circulaires du Néolithique moyen du centre de la France, dont la taille et les techniques de construction varient d'une maison à l'autre. Au demeurant, celles-ci témoignent d'un module semblable, elles offrent en effet toutes une bipartition inégale au niveau de la surface (VERJUX 2007, DESBROSSE et PELTIER 2010). A celles-ci s'ajoute la découverte de structures variées sur le gisement archéologique de Le Haut de Launoy à Pont sur Seine en Champagne (France). Il est vrai qu'elles sont attribuées au Néolithique récent, mais la présence de deux enceintes emboîtées, de deux constructions monumentales à l'architecture particulière, et de dix-sept bâtiments rectangulaires est à relever par leur caractère varié et nouveau (DESBROSSE et PELTIER 2010). Il en est de même sur le site de Pranoé à Bramois (Valais, Suisse), où des maisons semi-enterrées ont été mises au jour alors que cette architecture n'avait jamais été identifiée dans la région sédunoise. L'occupation de ces maisons peut être associée à celle de la première phase de construction de la nécropole mégalithique du Petit-Chasseur à Sion (MOTTET *et al.* 2011).

Nous le savons, depuis les années 1970, la perception de la stratigraphie a évolué, chaque unité sédimentaire est reconnue comme une unité de temps, de lieu et d'action (CAMPAS et WATTEZ 1999). Dans ce contexte, la micromorphologie a été mobilisée afin de reconnaître les processus responsables de la nature et de la formation de chacune des couches. Et c'est ainsi que cette méthode a été utilisée de manière fréquente, mais pas encore systématique, lors de l'analyse des sites archéologiques en Europe occidentale. Ces recherches ont révélé des habitations en terre crue – par ailleurs si bien connues au Proche-Orient – dans les villages d'Europe occidentale, datant tant du Néolithique (WATTEZ 2003, SAINTOT et LE BARRIER 2009, WATTEZ 2009) que de périodes plus récentes (CAMPAS 2003). Même si les témoins d'une utilisation de la terre crue au Petit-Chasseur font défaut, nous ne pouvons pas exclure cette possibilité pour certains bâtiments, notamment pour la construction 4 liée au parage du bétail qui est dépourvue de traces de poteaux. La micromorphologie a été mobilisée non seulement pour l'étude des constructions du

bâti, mais également pour celle de la nature des sols (BROCHIER 1999). C'est ainsi que M. GUÉLAT (ce volume) a pu identifier sur le site du Petit-Chasseur, en intégrant les études sédimentologiques menées par B. MOULIN (ce volume), l'utilisation d'une terrasse pour la stabulation des ovicaprins.

LES MULTIPLES ACTIVITÉS DE SUBSISTANCE

Les agriculteurs du hameau néolithique du Petit-Chasseur ont orienté leurs activités de production vers l'élevage des caprinés et la culture de céréales (CHIQUET ce volume, LUNDSTRÖM-BAUDAIS et MARTIN ce volume). Les cultivateurs ont orienté leur production vers celle de l'orge et du blé, activités avérées par la présence de grains, de matériel de mouture et d'une lame en roche tenace, laquelle pourrait être interprétée comme une lame de houe (pl. 31, n°1 ; ill. 43). Il est intéressant de relever des traces de labours repérées à plusieurs endroits dans les Alpes, notamment sur les sites de Areal Ackermann à Coire et de Pian del Remit à Castaneda dans le canton des Grisons (BESSE et al. 2010). Nul doute que les éleveurs ont favorisé le développement des ovicaprins. Celui-ci se révèle par leur présence importante en nombre de restes, par les bucrânes de moutons retrouvés dans une fosse principalement, par sa prédominance dans l'industrie osseuse et par des coprolithes dans la zone de parage du bétail (S43 au chantier Petit-Chasseur IV). La construction 4 du hameau du Petit-Chasseur est d'ailleurs réservée exclusivement aux caprinés (voir chapitre Analyse spatiale, PIQUET ce volume, CHIQUET ce volume, GUÉLAT ce volume). Le corpus des espèces fauniques, identique entre les trois maisons, atteste en effet, d'une prédominance des caprinés, suivis par le bœuf puis le porc.

Cependant, nous tenons à souligner la présence non négligeable du bœuf dans l'élevage. Bien que réduit en nombre de restes, le bœuf apporte en volume de viande une quantité plus importante par tête que celle du mouton. Son apport dans l'alimentation carnée ne doit donc pas être sous-estimé.

Le gibier est peu représenté dans le corpus faunistique. Il est toutefois nécessaire de rappeler sa présence : deux objets sont façonnés sur faune sauvage –un baculum d'ours (pl. 40, n°10 ; ill. 52) et un métacarpe de cerf (pl. 40, n°11 ; ill. 53)– alors même que l'industrie osseuse est rare (CHAUVIÈRE ce volume). Par ailleurs, la présence d'armatures de flèche en silex, dont le pourcentage est tout à fait équivalent aux autres sites du Plateau suisse (HONEGGER ce volume), suggère la pratique de la chasse. Deux hypothèses sur la rareté des taxons sauvages peuvent être évoquées. Soit posséder des flèches et pratiquer rarement la chasse induisent une valorisation sociale, soit la chasse est pratiquée plus fréquemment, mais une partie de la préparation et/ou de la consommation se fait hors du site, sur le lieu même de l'abattage. Des études tracéologiques sur les pointes de flèche pourraient déterminer leur fréquence d'utilisation et permettre de s'orienter plus précisément vers l'une ou l'autre des hypothèses.

Bien que situé à proximité d'un fleuve, le village du Petit-Chasseur ne révèle aucun indice halieutique. Par ailleurs, parmi les nombreux sites du Néolithique moyen en Valais (voir chapitre Sites valaisans, PIQUET ce volume), à ce jour seul celui de Sur-le-Grand-Pré à Saint-Léonard a livré des témoins de la pêche, laquelle est reconnue par la présence de restes de poissons, notamment *Salmo trutta* L. et du saumon (*Salmo*) (CHAIX 1976) et de poids de filet (WINIGER 2009, pl. 32, 73 à 77, et pl. 33, 78 à 80 et 172). Cependant, une pièce semblable à celles de Saint-Léonard a été retrouvée au Petit-Chasseur, interprétée soit comme un poids de métier à tisser, soit comme un poids de filet. Si cette dernière interprétation devait être retenue, ceci doublerait alors le nombre de sites valaisans avec indices d'activités autour de la pêche (pl. 31, n°2 ; ill. 44).

Plusieurs activités de subsistance sont effectuées à l'échelle de la maison. En effet, la transformation de céréales en farine et le ramassage du bois de feu ne semblent pas fonctionner de manière collective, eu égard à la présence du matériel de mouture et de différents taxons d'arbres retrouvés dans les structures de combustion dans chaque maison (JACCOTTEY et MILLEVILLE ce volume, DUFRAISSE ce volume).

Les Néolithiques du Cortaillod type Petit-Chasseur et type Saint-Léonard vont exploiter le pin qui pousse à l'étage montagnard, ce qui n'est pas le cas de ceux du Néolithique moyen tournés vers l'exploitation du chêne principalement (DUFRAISSE ce volume). Cependant, si l'utilisation du pin implique une extension en altitude vers l'étage montagnard des zones

exploitées, celui-ci ne semble pas avoir été occupé pour y séjournier. Seul le site de Alp Hermettji à Zermatt est connu dans les régions situées au-delà de l'étage collinéen.

DES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX VARIÉS

Même si certains produits ont été importés sous leur forme déjà achevée –c'est le cas d'une partie des outils en silex– les habitants du Petit-Chasseur maîtrisent des savoir-faire artisanaux variés. En effet, plusieurs activités artisanales sont attestées dans le hameau du Petit-Chasseur, la plupart étant présentes dans chaque maison. Il est vrai qu'au-delà des distinctions entre les trois maisons qui sont le reflet de processus taphonomiques et de gestion des déchets différents, ces unités domestiques montrent des similarités dans la représentation des vestiges.

L'industrie lithique taillée indique des analogies dans le choix des matières premières dominées par le quartz dans tous les bâtiments et une distribution semblable des types de support (voir chapitre Analyse spatiale, PIGUET ce volume). La taille du quartz a fait l'objet d'un débitage lamellaire sur place et témoigne d'une maîtrise à l'échelle domestique (HONEGGER ce volume).

La présence d'une ébauche de perle (pl. 39, n° 3 ; ill. 1) indique la fabrication de la parure dans le cadre du hameau dans une matière première exploitée dans les Alpes. Il en est de même pour la fabrication sur place de plusieurs objets indéterminés, retrouvés en cours de fabrication, dont certains peuvent être des lames de hache (THIRAUT ce volume). La pierre à encoches latérales (pl. 31, n° 2 ; ill. 44) pourrait aussi être interprétée comme un poids de métier à tisser, indiquant l'utilisation d'un métier à tisser et la fabrication de tissus.

Le travail des céréales et leur transformation en farine se sont faits dans chaque maison, au regard de la distribution spatiale du matériel de mouture (pl. 34 à 37 ; ill. 45 à 47) (JACCOTTEY et MILLEVILLE ce volume). Quant à la céramique, on considère généralement qu'elle est le fruit d'une production domestique au Néolithique.

Toutes ces activités et ces ressemblances confortent l'idée d'une communauté néolithique partageant le même mode de vie et optant pour des choix analogues quant à leurs produits de consommation.

LES FONCTIONNEMENTS ÉCONOMIQUES VERSUS LES INFLUENCES CULTURELLES

Le Valais absorbe au Néolithique moyen des composantes issues de plusieurs régions.

L'analyse typologique du corpus céramique montre des influences provenant de différentes directions selon la période considérée (voir chapitre Céramique, PIGUET ce volume). En Valais au Néolithique moyen I, on distingue des traits originaires d'une part de la région méridionale dans le Pré-Chasséen, le Saint-Uze et le VBO (*Vasi a Bocca Quadrata*), et d'autre part, du Plateau suisse dans le groupe d'Egolzwil. Dans la première occupation du Néolithique moyen II, entre 4000 et 3800 av. J.-C., le Cortaillod type Petit-Chasseur conserve les influx du Bassin rhodanien tout en intégrant les éléments Cortaillod du Plateau suisse. La deuxième phase du Néolithique moyen II, le Cortaillod type Saint-Léonard, marque la naissance d'un groupe essentiellement valaisan, bien que perméable aux influences externes. Au Petit-Chasseur, cette phase est plutôt marquée dans l'industrie lithique par un déclin des réseaux d'échange et un certain repli sur soi (HONEGGER ce volume), alors que la céramique du Cortaillod type Saint-Léonard montre des composantes à la fois chasséennes et Cortaillod.

Si l'étude de la traçabilité des matériaux utilisés pour l'industrie lithique taillée atteste, outre le quartz local, des origines diverses et lointaines pour le silex tant vers le nord, le sud, l'est et l'ouest, force est de constater que le savoir-faire technique provient principalement du sud de la France, comme l'indique l'usage de la pression pour le débitage (AFFOLTER ce volume, HONEGGER ce volume).

Nous identifions donc une différence entre d'une part, les réseaux économiques et la provenance de la matière première et, d'autre part, les réseaux culturels et les influences méditerranéennes sur le savoir-faire. A l'hypothèse d'un déplacement de groupes humains depuis le sud pour expliquer les influx méridionaux ressentis dans l'industrie lithique du

Cortaillod type Petit-Chasseur (HONEGGER ce volume), nous préférons celle de contacts et de diffusion de savoir-faire. En effet, un déplacement de population s'afficherait clairement dans tous les domaines de la culture matérielle. Or, cela ne semble pas être le cas de la céramique qui indique certes des affinités chasséennes, néanmoins nettement moins marquées que celles observées dans l'industrie lithique.

QUELQUES REFLETS DE PRATIQUES IDÉOLOGIQUES

Le système de pensées se perçoit, de manière bien lacunaire il est vrai pour les communautés néolithiques, dans certaines pratiques, croyances, rituels...

Les habitants de la haute vallée du Rhône ont enterré leurs défunts dans des cistes de types Chamblanches, plusieurs cimetières sont connus en Valais en général, et à Sion en particulier. Alors que le Néolithique moyen I et le début du Néolithique moyen II sont pleinement impliqués dans le phénomène Chamblanches, la phase du Cortaillod type Saint-Léonard donne peu d'informations quant à son rituel funéraire. Il ne nous est cependant pas possible, en l'état de nos connaissances, de préciser laquelle des nécropoles a fonctionné en même temps que le hameau du Petit-Chasseur. Néanmoins, deux d'entre elles sont proches géographiquement. Il s'agit de celles de l'Avenue Ritz et du Chemin des Collines, qui ont livré respectivement quinze et vingt-cinq tombes (MOINAT *et al.* 2007). La première atteste d'occupations entre 4850 et 4200 av. J.-C., tandis que la deuxième secale entre 4700 et 4100 av. J.-C. (MOINAT *et al.* 2007, fig. 3 et 11). La nécropole de l'Avenue Ritz est donc contemporaine de l'occupation néolithique moyen I du hameau du Petit-Chasseur, tandis que celles de la nécropole du Chemin des Collines sont contemporaines de celles du Néolithique moyen I et du premier siècle de l'occupation Cortaillod type Petit-Chasseur du hameau.

Bien que non daté par la chronologie absolue, l'alignement des menhirs du Chemin des Collines, trouvé à proximité du hameau du Petit-Chasseur et de la nécropole du Chemin des Collines, est corrélé par la topographie et les faciès sédimentaires au Néolithique moyen I. Les gravures, sur les menhirs 5 et 9, représentant orants et hache emmanchée, sont attribués aux phases I et II de la roche gravée de La Crête des Barmes à Saint-Léonard (Valais), située à une dizaine de kilomètres de là (BOCKSBERGER et WEIDMANN 1964, VORUZ 1992, CORBOUD 2003).

Dans le hameau du Petit-Chasseur, quelques éléments révèlent des pratiques particulières, lesquelles peuvent témoigner du système d'idées imaginées des femmes et des hommes néolithiques.

L'objet en serpentinite massive (pl. 31, n°1; ill. 43) a été considéré le jour-même où il a été mis au jour par Alain Gallay, le jeudi 13 avril 1972, comme une lame de houe. Nous aimeraisons discuter de cette attribution fonctionnelle. En effet, si la face supérieure est intacte et la face inférieure a été sommairement polie (THIRAUT ce volume), la partie proximale a été façonnée par bouchardage, afin de marquer un étranglement. Cet objet a été trouvé sur le chantier II dans une couche charbonneuse (couche d'incendie), ce qui pourrait alors expliquer l'altération blanche sur la partie rétrécie. La fonction de houe ne peut pas être confirmée, ni même infirmée par des analyses tracéologiques, cependant il semble que l'objet a été utilisé emmanché. Force est de constater que la forme générale obtenue et l'aspect relativement homogène et fin de ses surfaces permettent d'évoquer aussi cet objet comme une statuette; ceci est encore plus probant si on l'oriente avec la partie proximale vers le bas. Un objet similaire a été découvert sur le site de Sion – Ritz Les Saturnales dans les niveaux du début du Néolithique moyen (MARIÉTHOZ 2010).

Une structure, la fosse 1 du chantier du Petit-Chasseur II (couche 14, Cortaillod type Petit-Chasseur), a livré treize crânes de moutons, sur lesquels des gestes particuliers, répétés, stéréotypés ont été observés (pl. 42 à 44; ill. 48 et 49). En effet, il ne fait aucun doute de la volonté de séparer le maxillaire du crâne, tout en maintenant les os nasaux par ailleurs fragiles. La plupart des crânes montrent une fracture en arrière des chevilles osseuses et une autre au niveau des orbites. Ces fractures intentionnelles ne suivent pas le tracé des sutures. Sur certains crânes, il est possible d'observer une perforation effectuée par un objet contondant, perforation d'un centimètre de diamètre entre les chevilles, autour de laquelle il n'a pas été observé une ossification secondaire (SAUTER *et al.* 1971, CHIQUET ce volume). Ces pratiques revêtent un caractère rituel qu'il est difficile de préciser, mais celles-ci sortent indubitablement des fonctionnements techniques et économiques. Il n'est pas inintéressant de relever, sur le

site de l’Avenue Ritz à Sion, une fosse –la structure 22– qui a livré quinze moutons partiels et du mobilier archéologique. Une date radiocarbone propose son utilisation autour de 4200 av. J.-C. Les animaux ne présentent pas de traces de découpe, aucune partie anatomique ne semble avoir été prélevée, les cadavres sont partiellement brûlés et aucun arrangement particulier n’a pu être mis en évidence. Plusieurs interprétations ont été formulées. Isabelle Chenal-Velarde propose que la structure a été creusée pour y déposer le groupe de caprinés morts naturellement, peut-être à la suite d’une épizootie, préalablement brûlés sur un bûcher à l’extérieur de la fosse (CHENAL-VELARDE 2002). Patrick Moinat, Dominique Baudais et Christine Brunier estiment que ces individus sont soit les restes d’un repas funéraire, soit issus d’un rite de fondation lié à l’habitat (MOINAT *et al.* 2007).

Nul doute que le traitement réservé aux animaux issus des deux fosses du Petit-Chasseur et de l’Avenue Ritz ne peut être comparé directement. Cependant, dans ces deux cas, plusieurs points peuvent être mis en parallèle : le nombre relativement important de têtes, la présence de mouton exclusivement, la concentration de plusieurs individus dans une seule et même structure creuse et leur dépôt non arrangé mais néanmoins simultané.

Enfin, nous aimerais évoquer le matériel de mouture, qui se compose de dix fragments, essentiellement corrélés à l’occupation Cortaillod type Petit-Chasseur (pl. 33 à 37 ; ill. 45 à 47). Si l’utilisation de meules et de molettes intègre les activités domestiques habituelles, elles ont toutes été retrouvées, sans aucune exception, brisées et dans des structures en creux (fosses et trous de poteau). Elles sont donc en position de rejet (JACCOTTEY et MILLEVILLE ce volume). Certes, il n’est nullement surprenant de retrouver des objets cassés en situation de rejet. La ligne de fracture se situe, pour la plupart des pièces transversalement et au milieu de la pièce. Ceci est cohérent, puisqu’il s’agit de la partie la plus fragile. Néanmoins, la récurrence de la fracture transversale, le fait que nous n’ayons jamais retrouvé la moitié correspondante à celle mise au jour, nous invite à nous questionner sur la présence éventuelle de gestes répétés, stéréotypés, intentionnels, effectués à des fins liées à certaines pratiques idéologiques qu’il ne nous est pas possible de connaître. L’aspect intentionnel du bris pourrait d’autant plus être envisagé puisqu’il est associé, pour trois meules –la quatrième est en position secondaire dans un chenal– et pour une molette sur six, dont nous avons l’information, à un dépôt dont la position semble prédéterminée, puisque la face active est tournée vers le sol.

LA VALLÉE DU RHÔNE, LES ALPES, L’EUROPE...

Le Valais n’est pas isolé au sein de l’Europe néolithique.

Bien que nous puissions attester, sur le site du Petit-Chasseur au Néolithique moyen, de relations avec le nord de l’Italie, le Plateau suisse, l’est et le sud de la France, la question de la nature des transferts et des emprunts demeure. Sommes-nous en présence de déplacements de personnes, seules, en groupes ?... Transmettent-elles uniquement leur savoir-faire ou leurs biens également ?... Nous savons que les Alpes n’ont pas représenté un obstacle aux déplacements de personnes. Nous connaissons bien Oetzi, retrouvé au Tisenjoch dans l’Oetztal à une altitude de 3120 m, qui s’est déplacé dans les Alpes avec une quantité importante d’objets. Nous fêtons par ailleurs cette année les vingt ans de sa découverte. D’autres trouvailles confirment la traversée des Alpes par les cols au Néolithique. Celui du Schnidejoch, situé à 2756 m d’altitude, qui relie le Valais et le Plateau suisse. Plus de 300 objets du Néolithique, du début de l’âge du Bronze et du début du Moyen Age ont été mis au jour et illustrent la fréquentation importante de ce col (HAFNER 2009, BESSE *et al.* 2010). Sur le site du Petit-Chasseur à Sion, dans les niveaux du Cortaillod type Petit-Chasseur, des pointes de flèche ont été retrouvées regroupées (ill. 30), indiquant l’emplacement vraisemblable d’un carquois à l’abandon. Rappelons que tant la découverte d’Oetzi que celles du Schnidejoch ont révélé la présence d’arc et de son étui d’une part, des flèches et leur carquois d’autre part.

Relevons également l’abri de Zermatt – Alp Hermettji dans les Alpes valaisannes au pied du Cervin, à une altitude de 2560 m. Les différentes couches archéologiques révèlent des occupations mésolithiques, néolithiques et du début de l’âge du Bronze. Le site a probablement été utilisé comme campements de chasseurs et de bergers, ou de halte ponctuelle pour les promeneurs qui se dirigent de part et d’autre des Alpes (CURDY *et al.* 2003). Les recherches menées dans les Alpes sous la direction de Pierre et Anne-Marie Pétrequin ont permis d’identifier la présence d’ateliers néolithiques de taille de jadéite,

d'éclogite et de néphrite, en particulier en Italie dans la région du Mont Viso et en Valais (PÉTREQUIN 2007, 2008). Ce matériau a été exploité pour la fabrication de grandes lames de hache finement polies, plus grandes que 14 cm, et qui sont socialement valorisées. Elles ont circulé aux 5^e et 4^e millénaires avant notre ère, vers la façade atlantique dans un premier temps, puis vers la Péninsule Ibérique, le Royaume Uni et l'Allemagne dans un deuxième temps. Une de ces lames de hache a été retrouvée en Valais sur le chemin menant au col du Théodule, elle mesure 34,3 cm (GALLAY ed. 2006).

Les études sur les restes osseux apportent leur part de réponse concernant la population et les individus qui la composent. Jocelyne Desideri, par l'étude des traits non-métriques dentaires, démontre que les populations du Néolithique moyen se révèlent stables et homogènes et ne semblent pas avoir subi d'apports externes importants. Elles entretiennent des liens avec les groupes humains qui leur sont géographiquement proches et contemporains. Cette harmonie constatée pendant le Néolithique moyen s'effacera à la fin de cette période au profit d'une variabilité et d'une hétérogénéité populationnelle à mettre en relation avec une mobilité certaine des individus, laquelle s'accroît à la fin du Néolithique avec l'émergence du Campaniforme (DESIDERI et BESSE 2009, DESIDERI 2010). Ces résultats sont appuyés par les travaux d'Aude Civetta sur l'étude de la morphologie infra-crânienne des individus du Valais (CIVETTA 2010).

Nous tenons à souligner la richesse archéologique de la ville de Sion, plus particulièrement pour le Néolithique. Celle-ci est à corrélérer avec sa forte urbanisation. Nul doute que d'autres régions du Valais livreront des données préhistoriques. Nous en avons déjà la preuve avec le développement de constructions dans le village de Bramois, situé sur la rive gauche du Rhône, où des découvertes majeures ont été faites ces dernières années (MOTTET 2007, CURDY et al. 2009, MOTTET et al. 2011).

Le hameau du Petit-Chasseur est intéressant notamment par la présence de ses quatre bâtiments. Si les dimensions et leur conception sont très différentes, la répartition spatiale des vestiges démontre quant à elle des similarités entre les maisons 2 et 3 (voir chapitre Analyse spatiale, PIGUET ce volume). Les similarités sont également importantes entre les maisons 1, 2 et 3 du point de vue de la faune (les mêmes espèces) et de l'industrie lithique (la matière première utilisée et le rapport entre les déchets de débitage et les autres types de supports). Hormis les quatre bâtiments mis au jour, le hameau du Petit-Chasseur devait être important puisqu'il a été repéré au Petit-Chasseur I, à quarante mètres au nord et au Petit-Chasseur V plus à l'est.

Composés de cultivateurs et d'éleveurs, les habitants du hameau du Petit-Chasseur se sont organisés en maisons, chacune pouvant abriter des familles quelque peu élargies. Les habitations ont accueilli certains de leurs défunt, signe d'un souci à l'égard de leurs morts. Il ne nous est cependant pas possible, à ce jour, d'identifier les raisons qui ont amené les villageois à sélectionner certains d'entre eux pour les enterrer dans leurs maisons (VON TOBEL ce volume). Nous savons qu'un enfant a été inhumé dans une ciste avec son collier de petites perles et que celles-ci ont été retrouvées encore en connexion, malgré la disparition du lien qui pouvait les assembler (pl. 39 n° 2 ; ill. 2, 3, 5).

Le dessin d'André Houot publié dans le livre dirigé par Alain GALLAY (2006 ed., fig. 100) – qui par ailleurs a produit une documentation exceptionnelle comme le révèle la qualité des journaux de fouille (ill. 71 et 72) – nous invite à la visite de l'intérieur de la maison 1 du hameau du Petit-Chasseur (ill. 73), instantané de la vie des femmes et des hommes néolithiques entre 4000 et 3800 av. J.-C. On y découvre les céramiques Cortaillod, le matériel de mouture, les haches, les paniers (qui par ailleurs n'ont pas été retrouvés), le four, les fosses-silos, les structures de combustion, les zones de couchage... et ses habitants.

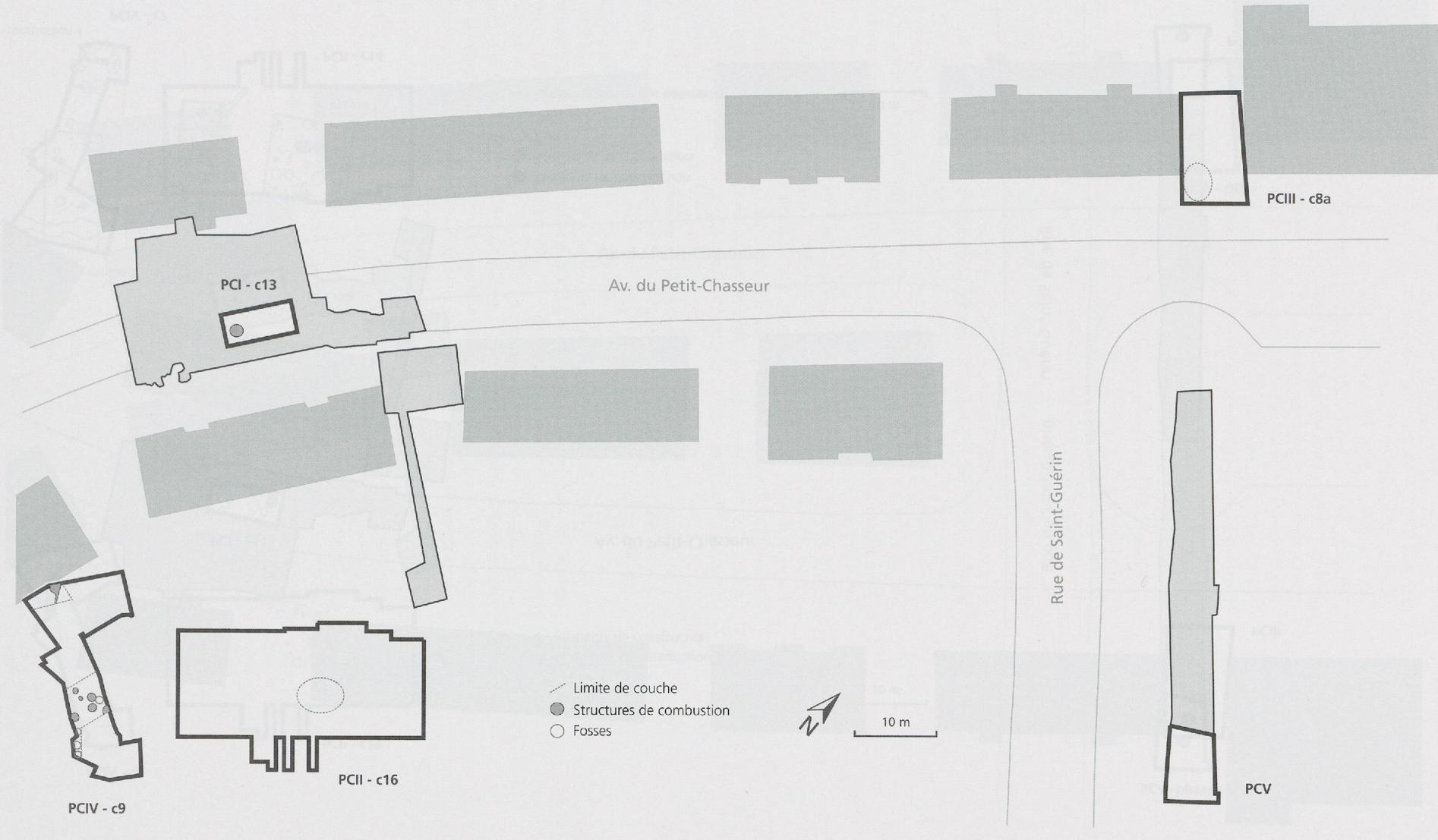


Figure 1. Plan des différents chantiers du Petit-Chasseur (Sion, Valais). Ensemble stratigraphique du Néolithique moyen I : PCI couche 13, PCII couche 16, PCIII couche 8a, PCIV couche 9.

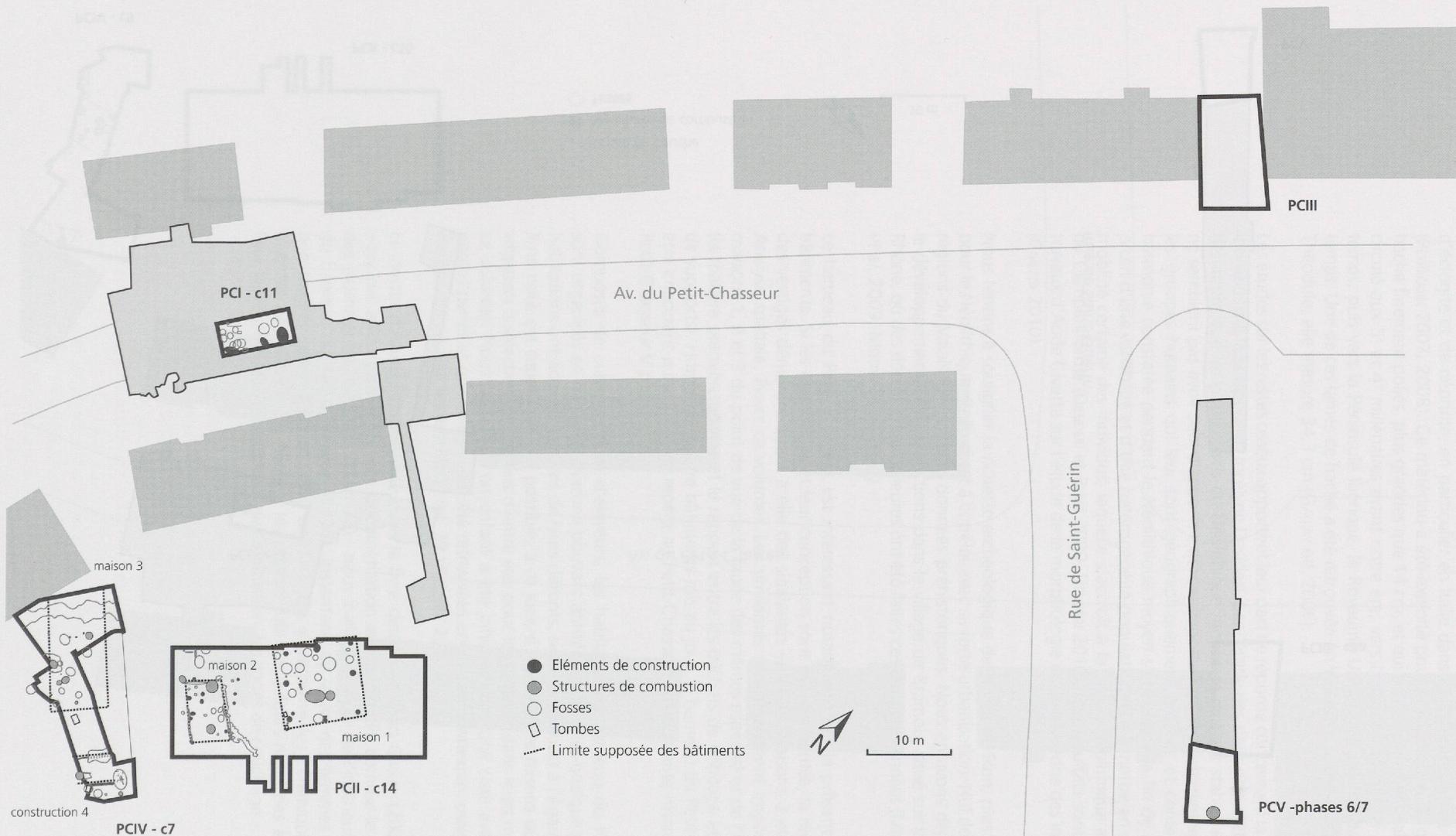


Figure 2. Plan des différents chantiers du Petit-Chasseur (Sion, Valais). Ensemble stratigraphique du Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur : PCI couche 11, PCII couche 14, PCIV couche 7, PCV phases 6 et 7.

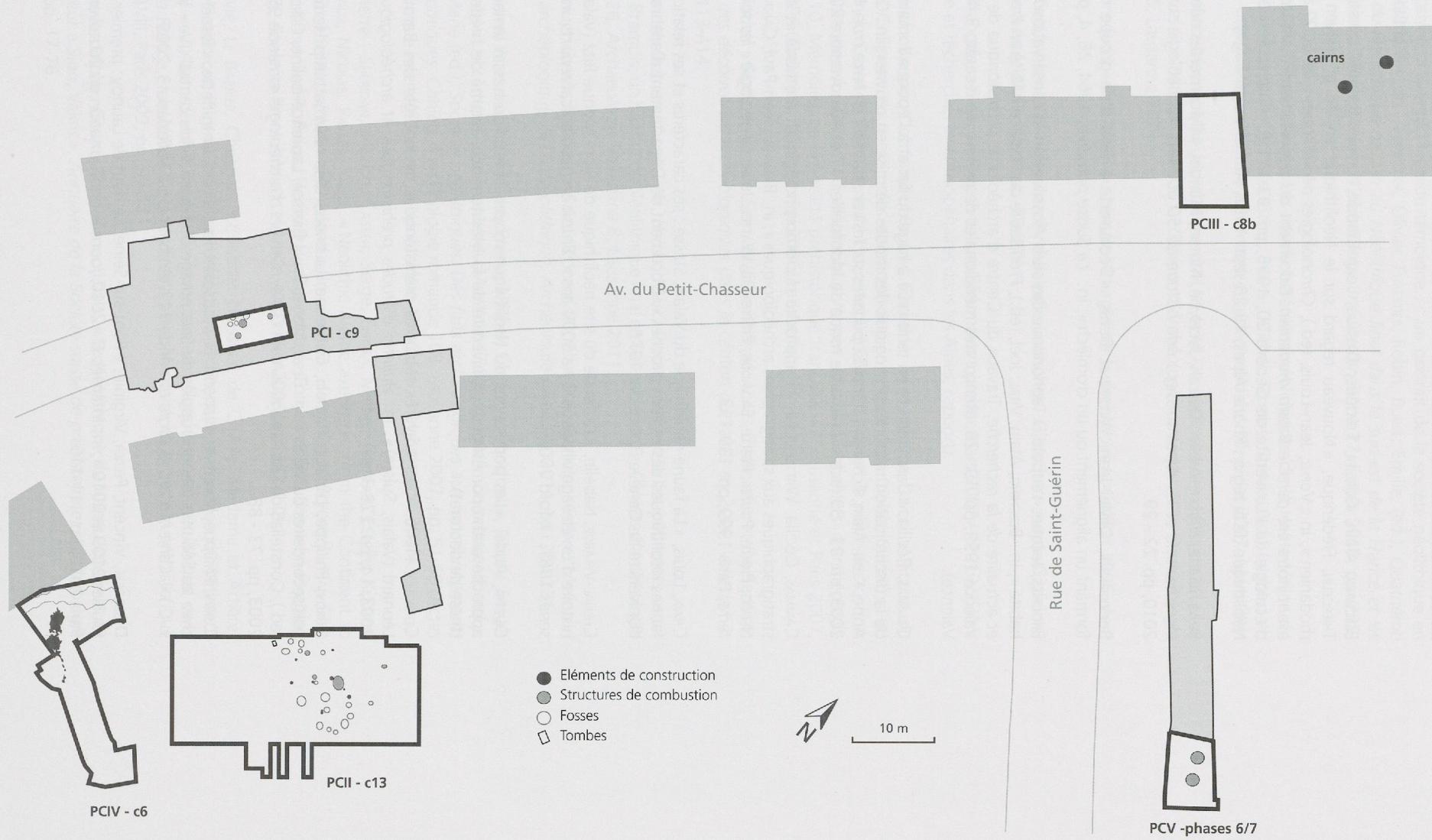


Figure 3. Plan des différents chantiers du Petit-Chasseur (Sion, Valais). Ensemble stratigraphique du Néolithique moyen II, Cortaillod type Saint-Léonard : PCI couche 9, PCII couche 13, PCIII couche 8b, PCIV couche 6, PCV phases 6 et 7.

BIBLIOGRAPHIE

BEECHING, Alain, CORDIER, Frédéric, DAUMAS, Jean-Claude, LAUDET, Robert, LINOSSIER, Michel, THIERCELIN, Frédérique, « Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien », in : VORUZ, Jean-Louis, (ed.), *Chronologies néolithiques : de 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien*. Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève 20, 1995, pp. 93-111 (Colloque, Rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, 19-20 sept. 1992, Ambérieu-en-Bugey).

BESSE, Marie, HAFNER, Albert, DESIDERI, Jocelyne, MOTTE, Manuel, « Découvertes néolithiques », in : *L'homme et les Alpes suisses : une histoire de 50 000 ans*. Archéologie suisse, 33, 2, 2010, pp. 22 - 29.

BOCKSBERGER, Olivier-Jean, WEIDMANN, Denis, « Découverte à Sion d'un groupe de menhirs formant un alignement ou un cromlech », in : *La Suisse primitive*, 1964, 28, 4, pp. 89 - 98.

BROCHIER, Jacques-Léopold, « Taphonomie des sites : fossilisation et conservation de l'espace habité », in : BEECHING, Alain, VITAL, Joël, (ed.), *Préhistoire de l'espace habité en France du sud et actualité de la recherche*, Travaux du Centre d'archéologie préhistorique de Valence 1, Valence 1999, pp. 19 - 28, (Rencontres méridionales de préhistoire récente, 3-4 juin 1994, Valence).

CAMMAS, Cécilia, « L'architecture en terre crue à l'âge du fer et à l'époque romaine : apports de la discrimination micromorphologique des modes de mise en œuvre », in : CHAZELLES de, Anne, KLEIN, Alain, *Echanges transdisciplinaires sur les construction en terre crue*, Montpellier 2003, pp. 33 - 53 (actes de la table ronde de Montpellier, 17 et 18 novembre 2001).

CAMMAS, Cécilia, WATTEZ Julia, « L'approche micromorphologique : méthode et applications stratigraphiques aux stratigraphies archéologiques », in : BRAVARD, Jean-Paul, CAMMAS, Cécilia, NEHLIG, Pierre, POUPET, Pierre, SALVADOR, Pierre-Gil, WATTEZ, Julia, *La géologie : les sciences de la terre*, Paris 1999, pp. 139-153.

CHAIX, Louis, « La faune néolithique du Valais, Suisse : ses caractères et ses relations avec les faunes néolithiques des régions proches », Document du Département d'anthropologie de l'Université de Genève 3, Genève 1976.

CHENAL-VELARDE, Isabelle, « La faune du site néolithique de Sion-Avenue Ritz (Valais, Suisse) : histoire d'un élevage villageois il y a 5000 ans », *British archaeological reports, international series 1081*, Oxford 2002.

CIVETTA, Aude, « Les populations du Néolithique moyen autour du bassin lémanique : une approche anthropométrique », Université de la Méditerranée, faculté de médecine, 2010 (thèse de doctorat).

CORBOUD, Pierre, « Les gravures rupestres préhistoriques de la Crête des Barmes à Saint-Léonard (Valais, Suisse) », in : *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, 2003, 14, pp. 273-314.

CURDY, Philippe, LEUZINGER-PICCAND, Catherine, LEUZINGER, Urs, « Zermatt Alp Hermettji et les cols secondaires du Valais », in : BESSE, Marie, STAHL GRETSCHE, Laurence-Isaline, CURDY, Philippe, (ed.), *ConstellaSion : hommage à Alain Gallay*, *Cahiers d'archéologie romande* 95, Lausanne 2003, pp. 73 - 88.

CURDY, Philippe, MARIÉTHOZ, François, PERNET, Lionel, RAST-EICHER, Antoinette, « Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.) », *Cahiers d'archéologie romande* 112, *Archaeologia Vallesiana* 3, 2009.

DESBROSSE, Vincent, PELTIER, Virginie, « Pont-sur-Seine, Le haut de Launoy : premier aperçu des fouilles 2009 et 2010 », in : *Internéo 8 – 2010, journée d'information du 20 novembre 2010*, Paris 2010, pp. 111-115.

DESIDERI, Jocelyne, « Quand l'individu témoigne.. : un portrait de la société néolithique en Suisse occidentale », in : LEMERCIER, Olivier, FURESTIER, Robin, BLAISE, Emilie, (ed.), *Quatrième millénaire: du Néolithique moyen au Néolithique final dans le sud-est de la France et les régions voisines, Monographies d'archéologie méditerranéenne* 27, Lattes 2010, pp. 295-304.

DESIDERI, Jocelyne, BESSE, Marie, « Les rituels funéraires néolithiques de la Haute Vallée du Rhône (Valais, Suisse) », in : BOETSCH, Gilles, SIGNOLI, Michel, TZORTZIS, Stéfan, (ed.) *La mort en montagne*, Gap 2009, pp. 23 - 38 (Université européenne d'été 10, juillet 2007, Marseille).

FAVRE, Sébastien, MOTTEL, Manuel, « Dolmens M XII et M XIII, approche des différents niveaux préhistoriques, Le Petit-Chasseur 9 », *Cahiers d'archéologie romande* 123, *Archaeologia Vallesiana* 5, Lausanne 2011.

GALLAY, Alain, (ed.) « Des Alpes au Léman : images de la préhistoire », Gollion 2006 réed. 2008.

HAFNER, Albert, « Lenk-Schnidejoch. Archäologie zwischen Gletschern und Gipfeln », *Archéologie suisse*, 32, 3, 2009, pp. 20-27.

MARIÉTHOZ, François, « Sion, Avenue Ritz, Les Saturnales : janvier-mars 2007 », 2010, (Sion, Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes, rapport).

MOINAT, Patrick, BAUDAIS, Dominique, BRUNIER, Christine, « Les sites de l'avenue Ritz et du chemin des Collines : deux exemples de nécropoles en ville de Sion (Valais, Suisse) », in : MOINAT, Patrick, CHAMBON, Philippe, (ed.) *Les cistes de Chamblaines et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. *Cahiers d'archéologie romande* 110, Mémoires de la Société préhistorique française 43, Lausanne et Paris 2007, pp. 277 – 296 (Colloque, 12 et 13 mai 2006, Lausanne).

MOTTEL, Manuel, « Sion, district de Sion, Bramois-Pranoé, Villas Chamartin et De Santis », *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2006*. *Vallesia* 62, 2007, pp. 413-414.

MOTTEL, Manuel, GENTIZON, Anne-Lyse, HALLER, Marc, GIOZZA, Gabriele, « Les bâtiments semi-enterrés de Bramois, un habitat du Néolithique final en Valais (Suisse) », *Cahiers d'archéologie romande* 126, *Archaeologia Vallesiana* 8, Lausanne 2011.

MOTTEL, Manuel, GIOZZA, Gabriele, « Saint-Léonard VS, villas Roux/Bartoloni-Coia et Molina », *Chronique archéologique 2010, Néolithique, Archéologie suisse* 94, 2011, pp. 230-231.

PÉTREQUIN, Pierre, PÉTREQUIN, Anne-Marie, ERRERA, Michel, CROUTSCH, Christophe, CASSEN, Serge, ROSSY, Michel, « Les carrières néolithiques du Montviso (Piémont, Italie) : un premier survol », in : BESSE, Marie (ed.), *Sociétés néolithiques. Des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*, *Cahiers d'archéologie romande* 108, Lausanne 2007, pp. 51-68 (Actes du 27e Colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005).

PÉTREQUIN, Pierre, SHERIDAN, Alisson, CASSEN, Serge, ERRERA, Michel, GAUTHIER, Estelle, KLASSEN, Lutz, LE MAUX, Nicolas, PAILLER, Yvan, « Neolithic Alpine axeheads, from the Continent to Great Britain, the Isle of Man and Ireland », in : FOKKENS, Harry, COLES, Bryony J., VAN GIJN, Annelou L., KLEINE, Jos P., PONJEE, Hedwig H., Slappendel, Corianne, (ed) *Between foraging and farming*, *Analecta Praehistorica Leidensia* 40, Leiden 2008, pp. 262-279.

SAINTOT, Sylvie, LE BARRIER, Christian, « L'habitat chasséen de Champ Madame et Artière-Ronzière à Beaumont (Puy-de-Dôme), structuration, architecture et fonction du bâtiment 3 », in : BEECHING, Alain, SÉNÉPART, Ingrid, *De la maison au village, l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, Mémoire de la Société préhistorique française XLVIII, Paris 2009, pp. 99-121.

SAUTER, Marc-Rodolphe, GALLAY, Alain, CHAIX, Louis, « Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais », *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 56, 1971, pp. 17-76.

SÉNÉPART, Ingrid, BEECHING, Alain, « De la maison au village dans l'habitat néolithique du Sud de la France et du l'Ouest méditerranéen, essai de synthèse », in : BEECHING, Alain, SÉNÉPART, Ingrid, *De la maison au village, l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, Mémoire de la Société préhistorique française XLVIII, Paris 2009, pp. 303 – 310.

VERJUX, Christian, « Les bâtiments circulaires du Néolithique moyen dans le Bassin parisien », in : AGOGUÉ, Olivier, LEROY, Damien, VERJUX, Christian, *Camps, Enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, supplément à la revue archéologique du Centre de la France 27, Tours 2007, pp. 209 – 216 (colloque interrégional sur le Néolithique, 19-21 novembre 1999, Orléans).

VORUZ, Jean-Louis, « Hommes et dieux du Néolithique : les statues-menhirs », in : *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 75, 1992, pp. 37 - 64.

WATTEZ Julia, « Caractérisation micromorphologique des matériaux façonnés en terre crue dans les habitats néolithiques du Sud de la France : l'exemple des sites de Jacques-Cœur (Montpellier, Hérault), du Jas del Biau (Millau, Aveyron) et de la Capoulière (Mauguio, Hérault) », in : CHAZELLES de, Anne, KLEIN, Alain, *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, Montpellier 2003, pp. 21 - 31 (actes de la table ronde de Montpellier, 17 et 18 novembre 2001).

WATTEZ Julia, « Enregistrement sédimentaire de l'usage de la terre crue dans les établissements néolithiques du Sud de la France : le cas des sites du Néolithique final de la Capoulière 2 et du Mas de Vignoles IV », in : BEECHING, Alain, SÉNÉPART, Ingrid, *De la maison au village, l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, Mémoire de la Société préhistorique française XLVIII, Paris 2009, pp. 199 – 218.

WINIGER, Ariane, « Le mobilier du Néolithique moyen de Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré (Valais, Suisse) : fouilles Sauter 1956-1962 », *Cahiers d'archéologie romande* 113, Lausanne 2009.